



DECISION N° ~~244~~ /DA/FEICOM/DG DU **18 AOUT 2026**

Pour l'exécution des travaux de finition de l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-Ouest à Bamenda.

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

26/N° ~~244~~ /DA/FEICOM/DG/DMR/DC/SDAS/SMA/SMAB



LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Consultation Restreinte N°001/DCE/CIPM/2026 du 03 mars 2026 suivant autorisation de Gré à Gré N°01240-26/I/MINMAP/SG/DGM/DMBEC/AJSL du 17 février 2026 renouvelée par la lettre N°04223-26-26/I/MINMAP/SG/DGM/DMBEC/AJSL du 23 juin 2026 pour l'exécution des travaux de finition de l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-Ouest à Bamenda.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'entreprise **GROUP WAGA INC, BP : 9085 DOUALA, TEL 237 33 39 14 47 ; NIU : M039800010531-S, N°RC : RC/BUA/2012/B/004** est déclarée adjudicataire de la Consultation Restreinte visée supra, pour un montant de **quatre cent quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent soixante-quinze mille sept cent cinquante-trois (498 575 753) francs CFA TTC**. Il compte exécuter le marché dans un délai de **six (06) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable de ladite société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Yaoundé, **18 AOUT 2026**

AMPLIATIONS :

- ✓ MINMAP,
- ✓ ARMP,
- ✓ P/CIPM/FEICOM,
- ✓ INTERESSE,
- ✓ ARCHIVES/CHRONO,
- ✓ AFFICHAGE.



Philippe Camille Akoa
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE

FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE / SPECIAL COUNCIL SUPPORT FUND FOR MUTUAL ASSISTANCE